

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2619(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
<p>Normes techniques de réglementation précisant la méthode à utiliser par les autorités de résolution pour estimer l'exigence visée à l'article 104 bis de la directive sur les fonds propres réglementaires et l'exigence globale de coussin de fonds propres pour les entités de résolution au niveau consolidé du groupe de résolution lorsque le groupe de résolution n'est pas soumis à ces exigences en vertu de cette seconde directive</p> <p>Complétant 2012/0150(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières</p> <p>2.50.04 Banques et crédit</p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes</p> <p>2.50.10 Surveillance financière</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
26/03/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)01794	
26/03/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
28/04/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/07/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2619(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/05709

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2021)01794	26/03/2021	EC